

## 9<sup>ème</sup> séminaire de droit du travail **Les entretiens en droit du travail avec un éclairage sur la nLPD**

Jeudi 8 février 2024  
13h15 à 17h45  
Université de Neuchâtel  
(bâtiment de la Faculté de droit)

Pour la 9<sup>ème</sup> année consécutive, l'association HR Neuchâtel, la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie et la Fédération des entreprises romandes Neuchâtel s'associent pour organiser une manifestation en commun.

Les relations de travail sont ponctuées par de nombreux entretiens entre les collaborateurs et leur supérieur et/ou leur responsable RH. Ces entretiens revêtent une importance cruciale dans la gestion des ressources humaines et doivent souvent respecter un cadre légal défini. Quelles questions sont interdites lors de l'entretien d'embauche ? Un entretien d'évaluation est-il obligatoire et à quoi sert une séance de recadrage ? Quelles sont les obligations légales de l'employeur en cas de conflit interpersonnel ?

Au vu de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la protection des données le 1<sup>er</sup> septembre 2023, nous débiterons ce séminaire avec un état des lieux des nouveautés à prendre en compte et des pratiques à adapter liées à cette nouvelle loi. En outre, un éclairage sur les obligations en matière de protection des données sera lors de chaque présentation.

Ce séminaire est l'occasion pour les employeurs et les responsables RH de faire le point sur la pertinence, la forme et le contenu de ces entretiens en droit du travail. Les différents intervenants, tous spécialistes en droit du travail, présenteront les subtilités juridiques dont il faut tenir compte lors de ces séances.

### **Programme**

Dès 13h15	<b>Accueil des participants</b>
13h30	<b>Mot de bienvenue</b> Mike Pessotto, Président HR Neuchâtel
13h40	<b>Etat des lieux : la nouvelle loi sur la protection des données et ses implications en droit du travail</b> Aurélien Witzig, docteur en droit, avocat, chargé d'enseignement aux Universités de Neuchâtel et Genève
14h20	<b>L'entretien d'embauche</b> Régine de Bosset, avocate, service juridique CNCI, Neuchâtel
	<b>L'entretien d'évaluation et de recadrage</b> Pascal Moesch, avocat spécialiste FSA en droit du travail, Neuchâtel
	<b>Questions</b>

15h30-16h00

Pause

16h00

**L'entretien en lien avec une incapacité de travail**

Pierre Matile, avocat, CJE Sàrl, Cortaillod

**L'entretien en cas de conflit interpersonnel**

Jonathan Gretillat, avocat spécialiste FSA en droit du travail,  
Neuchâtel

**L'entretien de fin des rapports de travail**

Roxane Zappella, juriste, titulaire du brevet fédéral de  
spécialiste en assurances sociales, directrice FER Neuchâtel

**Questions**

17h45

**Fin du séminaire**

**Lieu (à choix)**

- **En présentiel** : Université de Neuchâtel, Faculté de Droit, Avenue du Premier-Mars 26, à Neuchâtel, Aula D 67 (2<sup>ème</sup> étage)
- **Par visioconférence via Webex** (si le nombre de participants le permet. Le cas échéant le lien de connexion sera transmis quelques jours avant la manifestation)

**Inscription**

Délai : 2 février 2024

Inscriptions en ligne dès le mois de décembre 2023 sur le [site de HR Neuchâtel](#).

**Finance d'inscription**

CHF 100.- pour les membres de HR Neuchâtel, de la CNCI et de la FER Neuchâtel /  
CHF 150.- pour les non-membres

L'inscription sera confirmée par courriel. En cas de désistement après le délai d'inscription, la finance d'inscription sera considérée comme due et non-remboursable.

**Responsables de la manifestation**

Régine de Bosset, avocate, service juridique CNCI  
regine.debosset@cnci.ch 032 727 24 27

Roxane Zappella, directrice FER Neuchâtel  
roxane.zappella@fer-ne.ch 032 727 37 16